

**MAIRIE**  
**de**  
**CROISY SUR EURE**

**DELIBERATION**  
**REUNION DE CONSEIL DU 01 DECEMBRE 2017**

Le premier décembre deux mil dix-sept, à dix-huit heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean Michel de Monicault, maire.

Etaient présents : Jean Michel de Monicault, Luc BAUDRY, Marcel BOUCHER, Julie TACCOEN, Marie-Annick LE BOURNAULT, Jacky SABOURIN, Cyril GARREAU

Etaient excusés : Jean François CARRIERE, Ariane de LAVILLEON, Hervé MOINET

Etaient absents : Eulalia LABARRE

Pouvoirs : Hervé MOINET donne pouvoir à Luc Baudry

Nombre de Conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers votants : 7
Nombre de pouvoirs : 1
Nombre d'exprimés : 8

- **Nomination d'un secrétaire :**  
**Marie Annick Le BOURNAULT**

**1) Approbation du compte rendu du 03 novembre 2017**

**2) Gestion du personnel**

**a. Recrutement personnel mi-temps**

Les entretiens des 4 candidats ont eu lieu le 7 novembre sous la direction du centre de Gestion. Après examen des résultats, la candidature de Mlle Gwendoline Veillard a été retenue pour le poste. Néanmoins, cette dernière a finalement décliné le poste suite à une proposition plus intéressante de son employeur, ne voulant pas la voir partir.

Une nouvelle campagne de recrutement, en élargissant le champ des annonces à pôle emploi, a été lancée. L'annonce prévoit cependant le poste en CDD.

**Eric Lebrech est arrêté pour au moins un mois et doit être secondé par un collègue.**

**Il nous faut prendre en compte ce nouveau problème et trouver une solution.**

- b. Investissement d'un appareil de géolocalisation du personnel de la commune.** Après examen des différents modèles et exploitation des systèmes présentés au salon des maires, la proposition de Présence verte est celle la plus performante, (technologique et financier). C'est également le seul système qui propose la géolocalisation et la jonction des appels de détresse avec une plateforme permettant l'envoi du secours. Le médecin du travail nous indique que l'appareil peut être pris en charge par le FIPFHP.

L'ensemble des membres du conseil municipal donne son accord sur le choix de ce matériel fourni par Présence Verte afin d'en faire l'acquisition pour un prix d'achat de 335.16 € TTC et un abonnement mensuel de 24.90 € TTC, et autorise Monsieur le maire à faire l'éventuelle demande de remboursement de l'appareil par le FIPFHP.

### 3) Finances, Etat d'avancement des versements des recettes de subvention.

#### a. Tableau de bord de nos finances (trésorerie/dépenses/recettes)

- Présentation en séance des tableaux et discussions sur les dépenses et recettes.
- Œuvre sociale : Une décision modificative est à voter pour permettre de verser la somme de 245 € des 7 colis offerts pour des œuvres sociales (don à une association caritative)

L'ensemble des membres du conseil donne son accord pour verser un don de 245 € auprès du Secours Catholique d'Houlbec Cocherel. Une décision modificative sera faite en conséquence pour permettre ce versement.

- Vannages du moulin du bras Sagout : Une décision modificative doit être faite pour le règlement de la facture des vannages (voir § b suivant) :
  1. dépense d'investissement : 5500 € TTC
  2. Recette en investissement : 3000.00€ HT (versement des parts de l'ASCO et du SIRE2)

L'ensemble des membres du conseil donne son accord pour qu'une décision modificative soit faite pour le règlement de la facture des vannages.

- Chapitres 11 et 12 du budget fonctionnement : un mouvement de crédit doit être effectué pour le règlement des salaires, des indemnités et des charges du mois de décembre. Pour ce faire, une décision modificative va être prise selon les éléments ci-dessous :

Ligne 615221 : bâtiments publics : - 1000 €

Ligne 615231 : voirie : - 2000 €

➔ Chapitre 11 : charges à caractères général : - 3000 €

Ligne 6411 : personnel titulaire : + 5 500 €

➔ Chapitre 12 : charges de personnel : + 5500 €

L'ensemble des membres du conseil donne son accord pour qu'une décision modificative soit faite pour le règlement des salaires, des indemnités et des charges du mois de décembre 2017.

#### b. Investissement en cours, travaux.

- **Vannage : terminé** ; le virement de la participation du SIRE 2 (1/3) a été réalisé ; celui de l'ASCO (1/3) sera réalisé dès que la délibération du bureau de l'ASCO sera voté (une réunion du bureau est prévue le 5 décembre).
- **Radars : réception en mairie de la fourniture des 2 radars et des 4 supports.** La pose est plus compliquée que prévue à cause des scellements des fourreaux support. Il est nécessaire de réaliser des embases de 0.8m x 0.8m x 0.6m pour la fixation des fourreaux. Une réunion in situ a été organisée avec la DDE et M Carette de la fromagerie Boursin. Les emplacements ont été validés ; il nous faut maintenant demander les DCIT autorisant les travaux en bordure de route départementale (bordures de la RD71) qui font l'objet de passage des canalisations Gaz, eau, électricité et téléphone)

- **Four à pain** : le calendrier d'intervention de GATINEAU et de Marcel BOUCHER repoussé : aucune date ne nous a été annoncée !
  - ✓ néanmoins **une bonne nouvelle** : La fondation du patrimoine demande à ce que l'on fasse une présentation du projet devant le club des mécènes de la fondation à Mont Saint Aignan. Une prime est à la clef !
  - ✓ il demande aussi que l'on renouvelle notre participation aux rubans du patrimoine. un dossier est à remplir avant la fin de l'année 2018.... !
  
- **Trottoirs**, la fin des travaux par l'entreprise Plourde va être terminée avant le 8 décembre. La réparation des joints des pavés a été bien faite. Les panneaux tactiles pour les personnes mal voyantes vont aussi être posés à l'entrée des allées piétonnes sur le trottoir dès que la météo sera propice. Le nettoyage des remblais stockés dans le fond du terrain de tennis est aussi prévu. Le gravillon stocké au bas Croisy dans l'allée du 6, route de Ménilles va aussi être transféré au haut Croisy à côté du terrain de boules du château d'eau.

c. **Enfouissement de la HTA entre le bas et le Haut-Croisy.** L'avancement des actions programmées à la réunion du 24 octobre est au stand-by. Nous n'avons pas de nouvelles. Une relance va être faite et une nouvelle réunion va être déclenchée au plus vite. Dans les nouvelles positives, nous avons organisé une réunion de concertation le 17 novembre avec ENEDIS et les propriétaires concernés par le passage de l'enfouissement dans leur terrain. Une solution de compromis a été trouvée. Il s'agit de passer un fourreau par fusée depuis le haut du chemin des alouettes jusqu'en haut de la cote du haut Croisy (lisière de bois) à une profondeur d'une dizaine de mètres.

L'ensemble des membres du conseil municipal donne son accord pour autoriser monsieur le maire à signer l'ensemble des conventions qui concernent les terrains qui appartiennent à la commune.

Les responsables d'ENEDIS rencontrés au salon des maires sont également optimistes pour régler le problème de coordination de l'enfouissement des réseaux. Des contacts avec Orange ont été pris de leur côté. Un mail du directeur général du syndicat mixte Ouvert Eure Normandie Numérique nous a été envoyé. Ses propos sont cependant restrictifs mais ouverts à discussion afin de trouver une solution. (Voir copie mail en annexe 3) Une réunion va être programmée avant la fin de l'année.

- d. **Remplacement du réseau d'eau potable du Haut Croisy** : le suivi des taux de chlorure de Vinyle est redescendu à un niveau de 0.48 pour 0.5 maxi admissible par le truchement des augmentations des purges. L'étude du projet de remplacement des canalisations est terminée. La présentation du dossier de travaux est programmée le 13 décembre au matin à Douains dans les locaux de l'ex CAP.
- e. **Subventions** :
- **Dossiers de demande d'aide par le biais du fond de concours de la SNA (déjà discutés au dernier conseil)**
  - ✓ **Roue du moulin** : enregistrement officiel des dossiers de demandes de subvention envoyés d'une part au département (Direction de la sauvegarde du patrimoine) et d'autre part à la SNA (fond de concours aux communes rurales). Pour l'instant aucune décision n'a pu être prise en attente de la tenue des commissions ad hoc.  
On rappelle que la subvention de la SNA est de 30% et celle du département de 40%

- ✓ **Enfouissement HTA** : Le fond de concours pour l'enfouissement des réseaux entre le bas et le haut Croisy ne pourra être attribué que lorsque le projet sera consolidé avec l'accord de coordination des travaux entre concessionnaires des réseaux et l'estimation du partage des dépenses soutenus par chacun.
- ✓ **Aménagement haut Croisy, château d'eau** : idem pour la réalisation de l'aménagement du terrain du château d'eau. Deux idées émergent et doivent être chiffrées et délibérées par le conseil :
  - ❖ Repeindre le château d'eau (aucune réponse reçue aux 8 devis demandés ?!)
  - ❖ Réaliser la démolition puis à la place, réaliser une structure en petites tuiles type kiosque pour protéger le puits. (Autorisation donnée par SNA, mais à réaliser à nos frais) (devis reçu de Plourde : 10 500 € TTC)

Pour l'instant, une fiche d'un montant de 30 000€ a été proposée à SNA au titre de cette demande de fond ; Nous verrons par la suite si on fait ou on ne fait pas ou si l'on reporte le projet compte tenu de nos finances. (A porter lors de nos discussions de préparation du Budget Primitif 2018)

- **Autres subventions proposées par le département pour 2018**

- ✓ **Amendes de police 2018 (25%)**
- ✓ **Mobilité sur route départementale (50%) (dossier à déposer avant avril 2018)**
  - Aménagement et équipements neufs pour réduire le trafic et aussi aire de covoiturage
  - Création de cheminement à l'attention des modes doux hors de l'agglomération

Ces deux sources de subventions sont intéressantes mais doivent être associées à des décisions d'investissement que nous devons analyser lors de la préparation de notre Budget Primitif. Par ailleurs, Il est rappelé le souhait de longue date pour la création d'une voie douce piétonne entre Croisy et Ménilles. Ce projet est à jumeler et à coordonner avec le dossier « aménagement du fond de vallée » afin d'augmenter les sources de subventions.

#### 4) Fleurissement, aménagement paysager,

- a. Aménagement du fond de vallée : Suite à la délibération du dernier conseil pour faire le piquetage des limites de propriétés (devis de 1200€ TTC), j'ai donné mon accord au géomètre pour effectuer le pré-repérage des limites de propriétés appartenant à la commune de Croisy sur Eure et des limites des terrains et fossés. Le repérage a eu lieu le 28 novembre 2017. Je propose que l'on attende le rapport final et que nous nous déplaçons sur place pour analyser le piquetage.
- b. Remise diplômes villes et villages fleuris le 13 novembre 2017 au Département à 18h 00
  - Commune de Croisy sur Eure : attribution d'un chèque de 800€. L'appréciation du jury est le suivant :
 

« Le niveau 3 fleurs est maintenu – les critères de la grille sont respectés et des efforts en matière d'environnement et d'aménagement urbain ont été réalisés. Le jury conseille de commencer à travailler sur la gestion différenciée. »

 Une réunion est programmée pour faire le point avec le CDT et définir les progrès que nous devons mettre en œuvre (suivant nos possibilités).
  - Le Moulin du Bechet reçoit le 1<sup>er</sup> prix du département décerné aux établissements de restauration et hôteliers pour le fleurissement de leur site.
  - Vaux → attribution de sa 1<sup>ère</sup> fleur (600€)

- Préparation des plantations de printemps : pour rappel :  
Revoir les plantations d'arbustes des massifs de la route de Ménilles (les racines deviennent trop importantes au regard de la dimension des massifs) ; transplantation des 8 arbustes ailleurs dans le village dont Haut Croisy – à voir). Choix des fleurs pour l'année prochaine. Emplacement des nouvelles suspentes (commission à convoquer courant décembre ou janvier)

5) **Urbanisme** : nous avons reçu la facture de SNA pour le traitement des certificats d'urbanisme qui ont été déposés durant cette année. La note se monte à 1 398.89 €

Quelques Soucis avec des constructions non conformes au dossier de permis déposés.

## 6) Informations sur les réunions des syndicats et de la SNA.

### a. SNA,

- Réunions de ce mois-ci : commission attractivité du territoire le 20 novembre, commission aménagement du territoire le 21 novembre et CODIR Tourisme le 13 novembre.
- Contrôle des poteaux de défense incendie transféré à la SNA, suite à l'arrêt par le SDIS de réaliser ce travail → proposition de signer une convention avec la SNA pour leur sous-traiter la prestation triennale de contrôle,

L'ensemble du conseil municipal délibère à l'unanimité pour donner son accord pour déléguer le contrôle des points d'incendie aux services de la SNA et de signer la convention.

- Proposition de désignation d'un référent environnement pour la commune : le maire ne peut pas encore prendre ce poste à son compte. Il demande qu'un conseiller se propose.

Aucun membre du conseil ne se porte candidat pour être référent environnement de la commune de Croisy sur Eure. Attente de la réaction de SNA pour reparler du point.

b. **SIEGE** : les orientations budgétaires ont été présentées le lundi 12 novembre. Le vote du budget fera l'objet de l'ordre du jour de la réunion du comité syndical convoqué le 20 décembre. Pour revenir au dernier Conseil, les résultats des élections du Président et du bureau doivent être présentés en conseil municipal et apostés dans les tableaux d'affichage de la mairie

- Président : Xavier Hubert
- Vice-présidents : Mme Perrine FORZY, Mr Jean Quetier, M Christian Dorge
- Membres du bureau : M Ladislas Poniatoski, M Jean Pierre Duvere, Mme Gwendoline Presles, M Daniel Boisard

c. **SIRE 2** : avancement dans le dossier de mise en place de GEMAPI au 1<sup>er</sup> Janvier 2018. La présentation de la nouvelle structure nous sera présentée le 13 décembre 2017.

d. **ASCO** : une réunion de bureau a été convoquée le 28 11/2017

e. **Voirie** : Tournée des travaux par le syndicat de voirie le 15 novembre : sont pris en compte les travaux demandés par notre courrier de juillet 2017. Ces travaux feront l'objet d'un appel d'offre à travaux programmés en début 2018.

## 7) Informations diverses.

a. **Salon des maires** : nombreux contacts pris, dont ENEDIS et ORANGE.

b. **Lettre aux habitants** n° 46 de décembre (**merci à ceux qui ont déjà envoyé leur paragraphe**) ; la date de mise en page pour l'impression est le 6 décembre.

c. **Cartes de vœux/menus**, finalisées et lancées à l'impression. Attente de la livraison

d. **Contrôle ERP du moulin du Bechet le 19 octobre** : suite aux résultats non conformes, le dossier a été remis à hauteur et fera l'objet d'une appréciation devant la commission préfectorale le 7 décembre à 16h30. Je revois Audrey du moulin le mardi 28 novembre après midi

e. **Scolaires** : annonce officielle de l'académie de Rouen de la caducité du projet éducatif du

territoire (ADAP) des communes de Ménilles, Croisy et Vaux sur Eure

- f. **Colis des anciens et repas des anciens** : le nombre d'inscrits pour le repas est de 33, les colis sont au nombre de 10 simples et 1 double. Le nombre de colis non pris pour faire un don aux œuvres sociales est de 7. La somme correspondante sera donnée à une association caritative du canton.
- g. **Retour sur la réunion d'accueil avec les nouveaux arrivants le 25 novembre**
- h. **Festivité de fin d'année proposée par le comité des fêtes.**
- Illumination du sapin de Noël et des décors de Noël, le 10 décembre à 17 h00
  - Assemblée générale du comité des Fêtes, le 16 décembre à 10h 30
  - Vœux du maire à la population et Noël des enfants de Croisy, le dimanche 14 janvier 2018 à 15h 30
  - Laser Game / Bowling, le 4 février à 15h 00
  - Soirée Pain vin fromage, le vendredi 9 Février à 20h 00
- i. Achat de panneaux « Risque de verglas » suite aux problèmes météo de jeudi 30 novembre et aux accidents ayant eu lieu dans la côte du Haut Croisy, Luc Baudry suggère de faire l'acquisition de panneaux de signalisation spécifiques « Risque de verglas ».
- j. Installation du sapin de Noël : discussion sur l'organisation de la mise en place ; nécessité d'être plusieurs pour faire le montage de l'arbre et poser les décorations. Celles-ci ne seront peut-être pas suffisantes avec celles que nous possédons à la commune.

#### 8) **Dates des prochaines réunions**

- Repas des conseillers, 1er décembre
- Repas des anciens, le 9 décembre au moulin du Bechet.
- **Prochain conseil, le 12 janvier 2018.**
- ASCO – mardi 28 novembre 2017 matin.
- Inspection du dossier ERP du moulin du Bechet, le 28 Novembre Après midi
- SIEGE - comité syndical, le 2 décembre avec vote du Budget
- Commission de sécurité à la sous-préfecture le 7/12 à 16h30 (moulin du Bechet)
- SNA – parlement des maires, le 7 décembre à 19h 00
- SNA – conseil communautaire, le 11 décembre à 19h 00
- Syndicat rivière d'Eure le 13 décembre à 18h 30
- Présentation travaux de remplacement canalisation du réseau « eau potable » du haut Croisy le 13 décembre à 9h 30 à Douains
- AG union des maires de l'Eure le 15 décembre à 14h 30
- AG du comité des fêtes le 16 décembre à 10h 30

Le maire,  
Jean Michel de Monicault

